

BEAU ET DOUX  
Vallée d'Ottawa et région de  
Montréal. —  
Beau et doux.

# LE JOURNAL

BEAU ET FROID  
Région de Québec et Gôlé. —  
Beau et modérément froid.

SIXIEME ANNEE. — N° 65

MONTREAL, VENDREDI MATIN, 3 MARS 1905

LE NUMERO, UN CENTIN

## LES CHAMBRES PROVINCIALES

## LES GREVES EN FRANCE

### Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, Sir L. = A. Jetté, entouré d'un brillant état-major, a fait, hier après-midi, l'ouverture officielle de la législature de la province et a lu le discours du trône

Les manifestations des grévistes continuent à Brest et plusieurs conflits se sont produits entre les grévistes et les troupes

### Sur proposition du premier ministre, appuyé par l'hon. M. Robitaille, M. Auguste Tessier, député de Rimouski, est élu à l'unanimité président de l'Assemblée Législative

### LA GREVE DES OUVRIERS CARROSSIERS PREND DE GRANDES PROPORTIONS

### L'Hon. M. Parent fait une déclaration importante au sujet des accusations portées contre lui concernant l'administration du ministère des Terres de la Couronne

Brest (France), 2 mars. — Les manifestations des grévistes continuent à Brest et plusieurs conflits se sont produits entre les grévistes et les troupes...

Paris, 2 mars. — La grève des ouvriers carrossiers prend de grandes proportions; ils demandent une augmentation de salaire...

Paris, 2 mars. — Les grévistes de Brest ont lancé une proclamation dans laquelle ils demandent aux soldats de n'agir que selon leur conscience...

## LA DEMISSION DE MM. GOUIN, TURGEON ET WEIR

## LA POLITIQUE EXTERIEURE DES ETATS-UNIS

Québec, 2 mars (spéciale). — La rentrée des Chambres provinciales a eu lieu cet après-midi, avec le cérémonial ordinaire. Mais, étant donné la situation politique actuelle, elle a provoqué un tel sentiment de curiosité, qu'il y avait foule, et les galeries des deux Chambres étaient bondées de spectateurs.

Un comité d'enquête, avec les pouvoirs les plus étendus, sera accordé par le gouvernement si une accusation est portée contre moi ou contre mon département, par un député de cette Chambre, conformément aux règles de la procédure parlementaire et aux usages constitutionnels.

Le premier ministre a proposé l'ajournement. C'est d'ailleurs l'usage parlementaire. Il cite comme précédent la démission de M. Tarte, et, plus récemment, celle de M. Sifton. Dans les deux cas, toute la correspondance relative à ces démissions a été déposée devant la Chambre des Communes.

### Le gouvernement américain n'a pas l'intention d'annexer Haïti ni la république dominicaine

Washington, 2 mars. — M. Léger, ministre d'Haïti à Washington, a été chargé par son gouvernement de demander à M. Hay, secrétaire d'Etat, si la politique des Etats-Unis visait à préparer l'annexion de la république dominicaine et éventuellement celle de la république d'Haïti.

## L'AGITATION EN RUSSIE

Le premier ministre a accompagné cette proposition de quelques mots d'excuse à l'adresse de M. Tessier. Aucune opposition ne s'est produite, et M. Tessier, accompagné par le premier ministre et le secrétaire provincial, est allé prendre place au fauteuil, aux applaudissements de toute la Chambre.

Les députés ont été appelés à délibérer sur l'adoption de quelques projets de loi d'urgence. Je tiens à attirer votre attention sur ce qui tend à apporter des modifications à la loi des licences.

Le chef de police a lancé une proclamation ordonnant que toutes les portes des maisons doivent demeurer fermées durant la nuit, toute convention à cet ordre rendra le contrevenant passible d'un châtiment sévère.

## AU PARLEMENT ANGLAIS

L'adresse en réponse au discours du trône est adoptée par un vote de 235 voix contre 175

### TROIS AUTRES AMENDEMENTS REPOUSSES

Londres, 2 mars. — Après avoir rejeté, par une majorité de 19 voix, un amendement proposé par M. T. R. Buchanan, libéral, à l'adresse en réponse au discours du trône, déclarant que les dépenses nationales sont excessives et onéreuses, la Chambre des Communes a, hier soir, débattu un autre amendement proposé par M. A. J. C. Donegan, regrettant que le discours du trône ne contienne aucune promesse qu'on s'occupera durant la session actuelle, de la nécessité urgente d'améliorer la condition des ouvriers en Irlande.

### Les représentants ouvriers de cent soixante fabriques se sont réunis en convention au palais du peuple, à Saint-Petersbourg, et ont adopté une résolution importante au sujet de la commission mixte

En vous laissant à vos travaux, je fais appel à votre patriotisme pour que vous étudiez avec la plus stricte attention les questions qui vous seront soumises, que vous les discutiez avec calme et modération, et que vos décisions soient inspirées par des considérations d'ordre public et le désir de sauvegarder les intérêts généraux dont la défense vous a été confiée.

La résolution se termine en déclarant qu'à moins que l'on n'ait fait quelques demandes faites à deux reprises de l'après-midi, le 3 mars, les délégués refusent de choisir les cinquante représentants; si l'on fait droit à ces demandes, les réponses seront affichées sur les murs des fabriques.

Le président a fait une revue de la position des ouvriers de St-Petersbourg. Il leur fait, dit-il, obtenir le droit de se mettre en grève, c'est l'arme la plus importante du prolétariat.

## EN ANGLETERRE

Le bruit court persistant que M. Wyndham, premier secrétaire de l'Irlande, va démissionner

Londres, 2 mars. — En dépit des démentis officiels, le bruit persiste à dire que M. Wyndham va se démettre de sa charge de premier secrétaire pour l'Irlande. On dit qu'il souffre d'insomnie et de prostration causées par les ennuis que lui vaut sa position; et bien que le premier ministre désire le retenir, il lui sera peut-être difficile de résister à la pression des unionnistes d'Ulster qui sont déterminés à le faire démissionner.

### L'empereur n'a pas encore décidé s'il convoquera une véritable assemblée nationale

Le premier ministre, qui paraissait plus disposé que jamais, distribuait aussi force poignées de mains aux députés, sans oublier ses anciens collègues du cabinet, MM. Gouin et Turgeon.

La convention a, à l'unanimité, adopté une résolution par laquelle ils refusent de se réunir le 3 mars, à moins que le gouvernement ne s'engage à remettre en liberté les ouvriers qui ont été arrêtés depuis le 22 janvier; que les membres de la commission n'aient la liberté absolue de la parole et la promesse de ne pas être arrêtés, pour avoir exprimés leurs opinions, et que les délibérations de la commission soient publiées sans être soumises à la censure.

Le rapport annonçant que les grévistes menaçaient de commettre des actes de violence, le 4 mars, donnent de l'inquiétude aux autorités.

## EN FRANCE

Les changements proposés dans la loi pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Paris, 2 mars. — Le conseil des ministres a décidé d'accepter le changement proposé dans la loi pour la séparation des Eglises et de l'Etat, le quel interdit dans l'avenir toutes les processions religieuses.

### M. Herdt Decore

M. L. A. Herdt, fils de M. John Herdt, et professeur à l'Université McGill, a été décoré par le gouvernement français des palmes académiques, en reconnaissance des services qu'il a rendus aux arts, à la science et à la littérature.

Le président a demandé l'abolition du système des passe-ports qui réduit pratiquement l'ouvrier à l'esclavage. L'ouvrier est obligé de payer annuellement 30 cent pour son passe-ports. Il a parlé de la liberté religieuse; mais cette question a soulevé beaucoup de débats, la plus grande confusion a régné dans la salle pendant quelque temps. Ignorant les règles à suivre en pareille occurrence, le président est resté impuissant à calmer la tempête qu'il avait soulevée. Il permit aux ouvriers de parler tous en même temps; il est facile d'imaginer le bruit qui s'ensuivit.

Les autorités paraissent être dans un grand embarras. Le bruit court de nouveau que l'acte d'hier n'est que le préliminaire d'une grande démonstration samedi. Il est aussi rumeur que les ouvriers de Moscou projettent une démonstration pour marquer l'anniversaire de l'émancipation. Apparemment, la police ne sait pas à quoi s'attendre, mais ses craintes sont basées sur la découverte à Moscou et à Wirballen, Pologne russe, de quantités de bombes dont un grand nombre ont été passées en contrebande en Russie. On rapporte que les manifestants pourraient bien faire usage de bombes contre les troupes.

M. L. A. Herdt, fils de M. John Herdt, et professeur à l'Université McGill, a été décoré par le gouvernement français des palmes académiques, en reconnaissance des services qu'il a rendus aux arts, à la science et à la littérature.

A suivre à la page 3.





# LE JOURNAL

MONTRÉAL, 3 MARS 1905.

## SIR WILFRID VA-T-IL RECULER ?

C'est pas sans surprise, nous l'avons en toute sincérité, que nous avons lu dans le "Globe" d'hier, la singulière dépêche qui suit:

"Ottawa, 1er mars (Dépêche spéciale au "Globe"). On a trouvé moyen de raccorder les libéraux de l'ouest sur la clause des bills d'autonomie se rapportant à l'éducation. Aussi, les ministériels respirent-ils plus à l'aise, et le souci qui s'était répandu sur plus d'un front s'est changé en sourires. On rapporte que la clause actuelle sera remplacée, sans restriction aucune, par la clause qui traite de l'éducation dans l'Acte du Nord-Ouest de 1875, et que la sous-section du présent Acte, qui a été interprétée comme comportant un détournement des fonds évidemment destinés aux écoles publiques en faveur des écoles séparées, sera retranchée. Le ministre de la justice a eu ce soir une conférence avec plusieurs députés du Manitoba et du Nord-Ouest, et chacun a exprimé librement son opinion. C'est à la suite de cette réunion que des rumeurs ont commencé à courir, disant que le projet de loi serait modifié."

De son côté, le correspondant de la "Patrie" à Ottawa, qui n'est autre que l'hon. M. Tarte, disait également hier:

"Les députés du Nord-Ouest ont tenu une réunion hier soir. Ils n'ont aucune objection à donner aux catholiques ce qu'ils possèdent maintenant, mais ils prétendent que le projet ministériel assure davantage. La difficulté est là."

Nous ne savons jusqu'à quel point ces renseignements sont exacts. Mais on sait que le "Globe" a, plus que tout autre journal, ses grandes et petites entrées dans les cercles ministériels, et même dans les plus intimes secrets du cabinet. Il annonçait la retraite de M. Sifton vingt-quatre heures avant que l'événement fût connu, et chaque fois qu'un fait important se produit dans les sphères gouvernementales, on peut être certain qu'il sera le premier à le rendre public dès que le temps sera venu.

Bien plus, on dirait que le "Globe" dicte, pour ainsi dire, au gouvernement la ligne de conduite à suivre. Ce n'est pas le "Globe" qui suit le gouvernement, c'est plutôt le gouvernement qui suit le "Globe."

L'organe officiel était donc bien à son aise pour faire une campagne discrète, mais persévérante, contre la clause du projet d'autonomie, qui soulève tant d'opposition sectaire, et il semble annoncer avec une satisfaction, légitime chez lui, qu'il a définitivement amené Sir Wilfrid Laurier à la composition.

Car c'est bien une retraite en règle qu'a opérée le premier ministre avant l'opposition anti-catholique et anti-française, s'il a consenti à consacrer par l'Acte constitutif des nouvelles provinces le régime scolaire qui existe actuellement au Nord-Ouest.

Quelles que soient la signification et la portée de la législation de 1875, sur laquelle Sir Wilfrid a basé les clauses du projet d'autonomie se rapportant aux écoles, il est certain que l'école séparée est inconnue au Nord-Ouest aujourd'hui. Le régime des écoles publiques — c'est-à-dire des écoles protestantes — y fleurit dans toute sa beauté. L'enseignement du français n'y est toléré que pour enseigner l'anglais aux enfants qui ne comprennent pas cette langue. Quant à l'enseignement religieux, on permet qu'il soit donné après la classe, pendant une demi-heure. Les catholiques n'ont pas le droit d'établir des écoles à eux, soutenues par les taxes qu'ils paient et la part qui leur revient dans l'allocation des deniers publics accordés par la législature comme aide à l'éducation; ils n'ont pas le droit de choisir leurs livres de classe et de s'instruire dans leur propre langue s'ils le désirent.

Le projet d'autonomie proposé par Sir Wilfrid était bien clair et bien précis sur ce point. Il donne pleine satisfaction à la conscience catholique et aux aspirations de l'élément français.

"16. — Les dispositions de la section 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1867, s'appliqueront à ladite province si, à la date de mise en vigueur de cette loi, le territoire y compris était déjà une province. L'expression "l'Union" dans ladite section, étant interprétée comme signifiant ladite date.

"Sujét aux dispositions de ladite section 93 et en conformité des principes sanctionnés jusqu'ici sous l'empire de l'Acte des Territoires, il est décrété que la législature de ladite province aura le pouvoir de passer toutes les lois nécessaires en ce qui concerne l'éducation et qu'il sera toujours pourvu dans ces lois (a) à ce que la majorité des contribuables de tout district ou partie de ladite province, ou de toute partie moindre ou subdivision d'elle, quelle que soit sa dénomination, pourra y établir les écoles qu'elle jugera à propos et y faire la répartition et la perception des taxes nécessaires et (b) à ce que la minorité des contribuables, qu'elle soit protestante ou catholique romaine, pourra y établir des écoles séparées et y faire la répartition et la perception des taxes nécessaires, et (c) dans un tel cas, les contribuables établissant des écoles séparées, protestants ou catholiques, ne seront comptables que des taxes qu'ils se seront imposés à cet égard.

"13. — Dans l'allocation des deniers publics, par la législature, comme aide à l'éducation, et dans la distribution de toute somme payée au gouvernement de ladite province et provenant du fonds des écoles établi par l'acte des terres du Dominion, il ne sera fait aucune distinction entre les écoles publiques et les écoles séparées, et ces sommes seront employées au maintien des écoles publiques et séparées en parts ou proportions équitables."

Nous avons approuvé de tout cœur ces dispositions sages et justes, qui ne laissent prise à aucune équivoque. Nous avons admiré les nobles paroles prononcées par Sir Wilfrid, en commentant ce texte dans l'esprit qui l'avait dicté. Il serait regrettable que nous eussions à revenir sur l'impression que son discours a produite sur nous. Et quand, hier même, nous demandions aux éléments sains de l'Opposition de prêter leur concours au chef du gouvernement, pour faire triompher la justice, il nous semblait impossible que Sir Wilfrid pût faiblir devant les menaces du fanatisme et de l'intolérance.

Avant lui, d'autres hommes d'Etat, dans notre pays, ont dû faire face de pareilles tempêtes. Sans parler des anciens, qui nous ont légué de beaux exemples de courage civique, quand il s'est agi de nous procurer les libertés constitutionnelles dont nous jouissons, il suffit de citer les héros encore vivants de la bataille qui s'est livrée en 1896, sur une question absolument semblable à celle qui nous occupe.

Sir Mackenzie Bowell a eu à faire face aux sept "bolters", qui le classaient hier, non sans un sentiment d'amertume bien légitime, dans le "nid des traitres". Devant cette opposition inattendue et tout à fait injustifiable, il n'a pas un seul instant songé à retrancher un iota du programme

qu'il s'était tracé. Il a préféré se retirer avec sa dignité et son honneur intact.

Sir Charles Tupper, qui lui a succédé, a repris en main la même cause. Il l'a défendue de toute la force de son éloquence, il l'a appuyée du prestige de son nom et de ses longs services rendus au pays. Cette cause n'était pas la sienne, pas plus qu'elle n'était celle de Sir Mackenzie Bowell, mais c'était une cause juste, et chacun d'eux avait conscience du devoir qui incombe au gouvernement fédéral comme protecteur d'une minorité dont les droits avaient été odieusement méconnus. Tous deux sont tombés: l'histoire leur tiendra compte de leur dévouement et de leur généreux sacrifice. Elle dira aussi qu'au lendemain de sa défaite, Sir Charles Tupper s'est déclaré prêt à aider Sir Wilfrid à donner à la minorité du Manitoba, la justice qu'elle réclame encore.

Le premier ministre d'aujourd'hui combat pour les siens, pour ses compatriotes et corréligionnaires. Il est dans toute la puissance de son prestige et de son autorité. Il a à combattre les mêmes éléments qu'il s'était associés pour lutter contre Sir Charles Tupper.

Va-t-il reculer ?  
Va-t-il se montrer moins héroïque que son adversaire de 1896 ?  
Il semble qu'il vaudrait mieux pour sa gloire qu'il tombât "dans un beau geste"...

## CONSEIL DE VILLE GARE AUX EUNUQUES !

POURRI, vendus, corrompus, "bataillon sacré" de notre défense urbaine.

Par leur outrecuidant prétention de régenter la Ville envers et contre tous, les préparateurs de bouillons de culture du microbe à bêtise doivent provoquer une réaction parmi "les hommes" de notre Conseil pour défendre la dignité et l'indépendance de ce dernier et marquer ces marouffes à la bonne place.

On dit que Montréal se divise en deux races, erreur. Comme toute grande ville nous avons deux classes: les Gogos d'abord, les autres ensuite.

Les premiers étant généralement les plus nombreux, on est tenté de s'expliquer ainsi le tirage de journaux rédigés à leur intention, mais un peu d'observation fait vite découvrir que les trois quarts de ce tirage vont au loin. C'est là une grande satisfaction pour notre Ville dont "les autres", "les Intelligents" apparaissent en meilleure proportion et semblent pouvoir former un respectable

Sur leurs dires, nous, les avons trop longtemps laissé jouer le rôle d'Eunuques de l'hôtel de Ville, chargés de veiller sur la vertu de nos Conseillers. Avec l'âge, leur ambition a grandi; restée inassouvie, elles les porte à s'imposer à notre Vizariat municipal, se croyant, par nature, aptes à l'examen de travaux dont leur impuissance n'a pas prévu l'exécution.

Echevins, garde à vous: pas d'Eunuques.

## ACCIDENT DU TRAVAIL

M. E. Trudel, plombier, blessé grièvement dans une chute

Valleyfield, 2 mars. — M. E. Trudel, plombier, a été grièvement blessé dans une chute qu'il a faite, cette après-midi.

Il a des blessures à la tête, une jambe fracturée et aussi des lésions internes.

On a peu d'espoir qu'il se rétablisse.

## HURON-OUEST ET PRINCE-EDOUARD

Sur appel, le juge McLennan déclare les candidats libéraux élus dans ces deux circonscriptions électorales

Toronto, 2 mars. — M. G. Cameron libéral retient son siège de député de Huron-Ouest à la Législature. C'est ce qui résulte du jugement rendu ce matin par le juge McLennan, qui a confirmé le jugement du juge décomté.

Le bulletin de Holmes qui ne portait pas d'initiales, parce que le sous-officier-rapporteur avait accidentellement donné deux bulletins ensemble et avait mis ses initiales sur celui qui était au dos de l'autre, a été rejeté par le juge McLennan.

Un des bulletins de Cameron, qui avait été déchiré puis attaché avec une épingle, a été compté ainsi qu'un autre sur lequel le sous-officier-rapporteur avait par erreur écrit les initiales "B. S.", au lieu de "R. S.", comme il aurait dû faire.

La confirmation de la décision du juge de comté donne le siège à M. Cameron par une majorité de deux voix sur son adversaire, M. Dudley Holmes. Les libéraux gagnent aussi la cause

## AUX HOPITAUX

M. François Xavier Brouillette, âgé de 58 ans, domicilié rue Saint-André, No 1818, a été renversé par un camion à hier soir, au coin des rues St-Denis et Roy.

M. Brouillette a été renversé par un

## MASTAI PAGUELO ASSURANCES MARITIMES ET INCENDIE

REPRÉSENTANT  
London & Lancashire Fire Ins. Co., Liverpool  
Quebec Fire Assurance Company,  
Credit National Marine Insurance Company,  
Committee Marine Ins. Companies of Genoa.  
3120 St. 270.

Banque BANQUE DU PEUPLE.

cheval, qui avait pris le mors aux dents et a eu la figure affreusement lacérée par le travail de la voiture.

Il a été ramassé sans connaissance et transporté par ambulance à l'hôpital Notre-Dame.

Le blessé n'a recouvré ses sens que vers dix heures du soir.

M. Brouillette est le frère du constable Brouillette du poste de police No 4.

William Johnson, âgé de 37 ans, domicilié rue Ontario, No 1795, a fait une chute dans un ascenseur d'un magasin de l'Ouest, hier soir, et s'est luxé l'épaule droite.

Irene Brown, enfant de neuf ans dont les parents demeurent rue St-Antoine, No 809, a été renversée par une locomotive du Grand-Tronc, hier matin, à la rue Rose-de-Lima.

Elle a été transportée à l'hôpital Western, où elle est dans un état précaire. On croit qu'elle a le crâne fracturé.



## Meubles

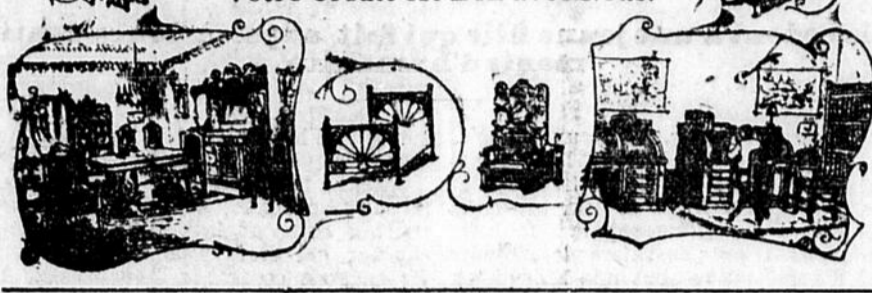
Et Garnitures de Maison à des Prix de Rabais durant ce Mois.

30% Sur ameublement de salon, salle à manger, chambres à coucher, couchettes de fer et cuivre, bureaux et chaises, commodes, sommiers, matelas, porte-chapeaux, armoires à armoire, bibliothèques, canapés, sofas et bureaux-lits.

33% Sur cabinets de salon et de musique, secrétaires et pupitres, tables de salon et de librairie, jardinières, chaises en rotin et chaises Morris.

40% Sur pianos, étagères, bric-à-brac, vases dorés, chaises et bureaux d'affaires, bibliothèques, pendules de fantaisie, tapis Bruxelles, Wilton et Axminster.

F. Lapointe,  
1449 rue Ste-Catherine-Est, Angle Montclair  
Votre Crédit est Bon avec Nous.



## COURRIER D'OTTAWA

A la commission de l'aqueduc. — Diminution de licences d'hôtels. — Concert et conférence. — Le prix du pain. — Agréables soirées.

La commission de l'aqueduc a terminé, mardi soir, l'état des crédits qu'elle aura besoin pour 1905, afin d'administrer cet important département.

En cas que l'eau vienne à manquer, l'ingénieur Ker a suggéré de faire les relevés de niveau jusqu'à Lac Meach, qui serait, selon lui, une source inépuisable pour notre provision d'eau. Ce travail coûte environ \$5,000. De plus, avec le prolongement des tuyaux d'approvisionnement au champ de tir Rock-Hill, le renouvellement des tuyaux sur la rue Wellington entre la rue Bank et le canal, et autres travaux nécessaires, les appropriations demandées sont de \$109,805. Il y aurait à peu près \$65,000 prélevées sur dépenses.

Après considération, les crédits ont été repartis comme suit: Maintenance et réparations, \$21,100; constructions, \$15,800; travaux spéciaux, \$65,595; salaires, \$7,370, ce qui fait un total de \$109,805.

On a ensuite défini le territoire où les rues devront être arrosées et accordé \$5.50 à John Cowan, qui réclamait \$15 pour l'inondation de sa cave. La séance fut ensuite levée.

Le conseil du canton de Gloucester, à une réunion spéciale, a adopté une résolution diminuant de 13 à 8 le nombre des hôtels du canton. Seul le conseiller Wallace s'est opposé à l'adoption de la résolution. Cette décision a été prise à la suite de l'agitation faite il y a quelque temps à propos des buvettes du chemin de Montréal.

Le concert et la conférence, donnés mardi soir à la salle Saint-Patrice, sous les auspices de l'Institut Canadien, ont obtenu un vif succès. Un nombreux public remplissait la salle. La pièce de résistance a été la conférence sur "Le Japon", par le professeur Allard de l'Université Laval de Québec. Le conférencier a traité son sujet d'une façon fort intéressante et on l'a beaucoup applaudi.

Ceux qui ont pris part à la partie musicale, MM. Joseph Saucier, baryton de Montréal, Emiliano Renaud, pianiste de Montréal, J. B. Dubois, violoncelliste, de Montréal, et madame Joseph Saucier, ont charmé l'auditoire de la façon artistique et brillante avec laquelle ils se sont acquittés de leurs tâches.

Bref, la soirée a été charmante, et le public qui s'y était donné rendez-vous, n'a pu qu'applaudir d'avoir eu l'heureuse idée d'assister à ce régala littéraire et musical à la fois.

À partir d'hier le pain se vend 12 au lieu de 11 cents. Comme raison de cette augmentation les boulangers prétendent qu'ils paient \$1.50 de plus, pour la farine, que l'an dernier. Aujourd'hui, la farine se vend \$5.70 lebaril au lieu de \$1.20.

Lundi soir, au numéro 115 rue Church, avait lieu une jolie soirée. Une cinquantaine de personnes se réunissaient pour fêter l'anniversaire de naissance de Mlle Alice Gosselin. Une jolie adresse, furent présentées à la jeune fille, furent présentées à l'héroïne de la fête, qui a su répondre en termes heureux à cette marque d'estime. L'adresse fut lue par Mlle Florestine Roy et la bourse présentée par Mlle Emilienne Cardinal.

Durant la soirée, un joli programme de musique, danse et chant a été exécuté. L'orchestre des frères Leblanc avait charge de la partie musicale.

Inutile de dire que tous se sont amusés ferme et ce n'est qu'aux premiers heures du matin, que les invités se séparèrent, enchantés de l'hospitalité de la famille Gosselin.

—Dimanche soir à lieu chez M. Jos Séguin, rue Water, une très agréable soirée de euche. La réunion était nombreuse et vive. On y a passé des heures délicieuses. Outre le jeu de cartes, un programme improvisé de musique a été exécuté. Il y a eu dague également. Le tout a été couronné d'un magnifique réveil. La famille Séguin a déployé autant d'hospitalité que de courtoisie.

Ceux qui ont pris part à cette soirée sont MM. Abraham Dallaire, St. Léopold Dallaire, Alfred Larocque, et Léonard Ducher, Euclide Gauthier

St-Scholastique, Qué., 2 mars. — Aurèle Meilleur a été arrêté à Ste-Henri, sous l'inculpation de vol au presbytère de St-Philippe d'Argenteuil.

Meilleur était employé au presbytère, et il est accusé d'avoir pris des liqueurs, des livres et de l'argent, le tout évalué à environ deux cents dollars. On dit que le vol a été commis vers, de tels préceptes et fortuitement les espoirs nécessaires.

(Le "Gaulois"). Claude BARON.

ARRETE

Sous l'inculpation de vol

St-Scholastique, Qué., 2 mars. — Aurèle Meilleur a été arrêté à Ste-Henri, sous l'inculpation de vol au presbytère de St-Philippe d'Argenteuil.

Meilleur était employé au presbytère, et il est accusé d'avoir pris des liqueurs, des livres et de l'argent, le tout évalué à environ deux cents dollars. On dit que le vol a été commis vers, de tels préceptes et fortuitement les espoirs nécessaires.

(Le "Gaulois"). Claude BARON.

Pour guérir un rhume en un jour  
Prenez des Tablettes Laxatives Bromo-Quinine. Tous les pharmaciens vendent ces merveilleuses pilules. Elles ont pour effet d'écarter l'argent si elles ne guérissent pas. La signature E. W. Grove est sur chaque boîte. 20c

**Cartes d'affaires**

AVOCATS  
F. J. BISSAILLON, C. H. ARTHUR BROSSARD, L. L. B. HECTOR ROANES BISSAILLON, L. L. B.

**Bisailon & Brossard**  
— AVOCATS —  
11 ET 13 COTE DE LA PLACE D'ARMES  
MONTRÉAL

**McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER**  
AVOCATS  
Bâtisse Canada 110, rue St-Jacques, Montréal  
E. L. MITCHELL, C. H. CASGRAIN, L. L. B., J. J. MITCHELL, C. H. CASGRAIN, C. R. M. F., Victor E. Mitchell, 24, rue St-Jacques, Douglas Armour, A. Chas-Casgrain

**BEAUDIN, LORANGER & ST-GERMAIN**  
AVOCATS  
1608 RUE NOTRE-DAME  
L. BEAUDIN, C. H. CASGRAIN, L. L. B., L. J. LORANGER, L. L. B., F. St-Germain, L. L. B., J. H. LORANGER, L. L. B.

**CAMPBELL, MÉRÉDITH, MACPHERSON & HAGUE**  
AVOCATS  
C. S. CAMPBELL, C. H. F. MÉRÉDITH, C. H. M. A. H. HOLDEN  
Bureau — Rue St-Jacques — Bâtisse de la Banque des Marchands.

**NOTAIRES**  
Tél. des Marchands 445. Tél. Bell Main 1550

**Léandre Bélanger**  
Notaire, Comptable et Commissaire  
25 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL  
111 RUE VICTORIA, 101-102

**A. CHITEOTEN**  
Tél. Bell Main 2287

**GAUTHIER & DAoust**  
ANCIENNETÉ ET ÉVALUATEUR  
Édifice Imprimerie d'Épargne, Chambre No 180, rue Saint-Jacques  
MONTRÉAL

**MARCHANDS DE BOIS**

**O. Dufresne, Jr. & Frère**  
BOIS DE SCIEGE EN GROS  
2388, rue Notre-Dame, A. A.

**HOTEL ST. JAMES ET ANNEXE**  
En face de la G.T.R. et tout près de celle du C.P.R.  
Service prompt et bien fait.  
Plan européen et américain.

**GRILL ROOM**  
ou l'on sert, de midi à 2.30 heures et de 4 à 6 heures p.m. d'excellents diners à table d'hôte.  
FRED. BOULLON, Prop.

**HOTEL RIENDEAU**  
ARTHUR TANGUY, Prop.  
(Pres le Palais de Justice et l'Hôtel-de-Ville)  
58 60 Place Jacques-Cartier  
MONTRÉAL

**Docteur V. Painchaud**  
Docteur des Hôpitaux de Paris  
Spécialité: maladies de l'estomac et de la poitrine. Heures de consultations: 9 h. à 10 h. p.m., 1 à 4 h. et 6 à 8 h.

No. 127 Avenue Laval  
Téléphone: Est 2615.

"Argenterie Durable"  
FAITE ET GARANTIE par  
MERIDEN B. COMPANY

Une ligne très complète de cette marque authentique, dans Services à Thé, Porte-Gâteaux, Porte-Fruits, etc., et aussi les derniers modèles pour

"1847 Rogers Bros."  
Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Etc.

**PURE LESSIVE PULVÉRISÉE DE GILLET**  
LA MEILLEURE, LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE.

E. W. GILLET COMPANY  
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

**La Compagnie du Musée Eden**  
Loue et vend les fameux appareils Edison, à vues animées et fondantes, "Kinétoscope" pour soirées et assemblées de toutes sortes. S'adresser à 266 rue St-Laurent, Montréal

A VENDRE — Un des meilleurs terrains à bâtir, central, rue St-Catharine, près de la rue St-Laurent, maison et jardin, 3 étages, coin de rue, 9 chambres, meubles, piano, etc. etc. etc. Prendre part pour le Sud. Chances exceptionnelles. — E. Lavigne & Cie, 200 St-Jacques.

FEU ! FUMEE !

Vente à Sacrifice

De tout le stock de GAZELERS, ELECTROLIERS, LUMIERES, LAMPES, POMPES, etc.

The PEARLESS GAS LIGHT CO. OF MONTREAL, Ltd. 215 Rue St-Laurent. Tél. Up 3603.



GRANDE VENTE DE FOURRURES AU PLUS BAS PRIX.

Le Plus Grand Assortiment qui se puisse voir.

NOUS AVONS LA FOURRURE QU'IL VOUS FAUT.

Chas. Desjardins & Cie 1531-1539 Rue St-Catherine Montréal.

Thomas Ligget

Notre Grande Vente à escompte se terminera bientôt. C'est la dernière chance que vous avez de meubler votre maison à des prix si ridiculement bas.

Thomas Ligget, EDIFICE EMPIRE 2474-2476 Rue St-Catherine MONTREAL

EN MANDCHOURIE

LA SITUATION DES DEUX ARMEES

New-York, 2 mars.—Il est assez difficile de se reconnaître au milieu des dépêches du théâtre de la guerre, qui donnent sur les mouvements des troupes russes et des troupes japonaises des informations contradictoires.

UNE VISITE A L'ABBAYE CISTERCIENNE DE BONNECOMBE

Les arbres séculaires du jardin épiscopal de Rodez évoquent en moi la haute stature du cardinal Bourret. Je le revois encore, drapé dans la pourpre, me commentant, avec l'ampleur de son geste, la rudesse autoritaire de sa voix, les théories politiques de Léon XIII, qu'il avait assumé la difficile tâche d'inculquer au clergé français.

dre, alors qu'il avait pourtant au cœur l'orgueil de sa race, dernier représentant de cette longue lignée de précurseurs de Saint-Sépulchre. Le comte de M. de C., compagnon de plaisir du duc d'Orléans, de lord Seymour et du vicomte d'Orsay, s'éprit d'une passion folle d'une de mes parentes, encore vivante.

Le Grand Magasin Fermera à 6 p. m. comme d'habitude. CIE S. CARSLY, Limitée

LE VENDREDI DE BON MARCHÉ PAR EXCELLENCE

- Blouses de Mouseline Organdi... 42c
Blouses en Linon Blanc... 56c
6c Flanellette Rayée 41c
3c Linon Blanc pour 5c

LISTE DE PURES EPICERIES DU VENDREDI

- Avoine roulée, 7 livres. Régulier, 90c. Ajournd'hui, 85c.
Fèves à cuire, 5 livres. Régulier, 30c. Ajournd'hui, 25c.
Macaroni, 3 paquets. Régulier, 30c. Ajournd'hui, 25c.

IMMENSE ACHAT D'ARTICLES EN EMAIL

- Théières émaillées, Régulier, 90c. Ajournd'hui, 50c.
Pots en émail, Régulier, 30c. Ajournd'hui, 20c.
Ciseaux émaillés pour conserves, Régulier, 95c. Ajournd'hui, 50c.

LA S. CARSLY, Limitée

1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 St-Jacques.

FINANCE et COMMERCE

LA HAUSSE

Est générale à Londres, New-York et Montréal. Le Scotian seul fait exception...

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like wheat, flour, and oil.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like sugar, coffee, and tea.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like cotton, wool, and hides.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like metals, oils, and other goods.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like grains, beans, and other foodstuffs.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like oils, fats, and other goods.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like grains, beans, and other foodstuffs.

Table with 2 columns: Item, Price. Lists various commodities like grains, beans, and other foodstuffs.

qui lui était due en vertu de son contrat de séparation, avant la fin de l'année...

LE FOIN. Le marché local est plus facile par suite d'une plus grande libéralité dans les livraisons.

MARCHE DE CHICAGO. Blé, mai: 114 3-4. Maïs, juillet: 114 3-4. Avoine, mai: 31 1-2.

BOURSE DE LONDRES. Londres 2-Consolidés du comptant 91 1/2. A-nacorda 5-8.

BOURSE DE NEW-YORK. New-York, 2. - Le coton sur place a clôturé à 7.75 et 8c.

LA LOI DES LICENCES. L'hon M. McCorkill fera connaître bientôt les amendements qu'il se propose de soumettre à la Législature.

LES HOTELIERS. L'Association des Commerçants-Licenciés de Vins et Liqueurs de la Cité de Montréal...

BEURRE ET FROMAGE. BEURRE. - Le marché se maintient bien, en dépit de l'augmentation locale des cotations...

PRODUITS DE LA FERME. OEUFS. - Le marché est indécis et les prix sont faibles. Les œufs frais pourvus se vendent à 28c par lots...

BOITELLEAU & Co. Les appréciateurs de Cognac trouveront une boisson idéale dans...

COGNAC BOUTELLEAU. X.V.O.B. 1831. C'est la crème des Fines Eaux-de-Vie de la Charente.

COURRIER DE SHERBROOKE. La Cour de Circuit. - A l'Hôpital protestant. - Anniversaire. - Retraite annuelle. - Aux hôpitaux. - Nouveau générateur. - Le marché. - Les licences d'hôtel. - Le Club de tir.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Excursion à Ottawa, le 9 mars 1905. BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 129 rue St-Jacques.

Vertical text on the far right edge of the page, including 'LES' and 'D'APRES'.



LE JOURNAL
IMPRIMERIE ET PUBLIS PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIETAIRES
J. A. CARUFEL, Gérant.

"Fais bien ce que dois" Aux Usines Angus

Les étudiants en médecine ont été fidèles à leur devise, et le banquet d'hier soir au Queen's a été l'un des plus joyeux de la saison du carnaval qui finit

LES SANTES ET DISCOURS

De tous les nombreux banquets qui se sont succédé pendant ce carnaval si long, qui est maintenant à son déclin, le banquet des Etudiants en Médecine, pour être un des derniers, n'en a pas été un des moins brillants, mais ce qui y a de certain c'est qu'il a été un des plus joyeux.

LE JOURNAL, 71 Rue Saint-Jacques, Montréal

EN GARDE

En dépit d'un signalement complet, qui lui a été fourni, la police n'a pu encore mettre le grappin sur l'individu qui s'est rendu coupable d'un attentat criminel dans nos bureaux l'autre jour.

Nous tenons à mettre le public en garde contre cet être dangereux. La ville est infectée de valeurs et de malfaiteurs dit le chef Carpenter, mais la police est impuissante à reprimer tous les méfaits qui se commettent tous les jours, car le nombre de nos détectives et de nos constables n'est pas suffisant.

LE COUTEAU

Un italien et un français en train de s'égorger sur la rue

DEUX ARRESTATIONS

Hier soir, vers sept heures et demie, il s'est déroulé au coin des rues Craig et Sainte-Elisabeth, un petit drame qui a eu pour résultat l'arrestation d'un Italien, du nom de Antonio Manceu, âgé de 20 ans, 49 rue Sainte-Agathe, et un Français bien connu sous le nom de Louis d'Orsais, 30 ans, 23 rue Claude.

Tous deux étaient en train de s'égarer mutuellement, lorsqu'ils ont été arrêtés et conduits au poste central par les constables Brunelle et Lacasse.

EN COUR DE POLICE

Hier après-midi le juge Lafontaine a remis à ce matin la cause de Sliamensky accusé d'avoir obtenu une somme de \$250 sous de faux prétextes. L'enquête préliminaire dans l'affaire de la femme Bueckel-Dufresne est remise au neuf du mois courant.

Le juge Choquet a suspendu la sentence de M. J. E. David, de la commune des Terrains à Termes Faciles. M. David était accusé de faux prétextes.

Graham Fenton, déclaré coupable d'avoir volé une somme de \$130 à M. Arthur Martineau, recevra sa sentence ce matin.

Le juge Choquet continuera aujourd'hui l'enquête sur l'accusation grave portée contre Frank Pelletier.

GOUT DE SPORT

Le champion luttteur Emile Selva s'est distingué hier matin en arrêtant un équipage, dont les chevaux avaient pris le mors aux dents, sur le versant de la montagne.

Deux dames qui étaient dans la voiture en ont été quittes pour la peur.

CIGARETTES SWEET CAPORAL fumées universellement

LA HAUSSE DU PAIN

Une nouvelle hausse de deux centimes est annoncée et une autre suivra incessamment si l'on veut éviter une grève de boulangers

LA HAUSSE PRENDRA EFFET LUNDI PROCHAIN

A partir de lundi prochain, à Montréal, le pain cotera 20 cents, et il n'est pas impossible que bientôt il monte à 22 cents, surtout si les ouvriers boulangers obtiennent l'augmentation de salaire qu'ils ont demandée.

Cette augmentation n'a pas encore été décrétée officiellement, mais la chose est virtuellement décidée. C'est la résolution des boulangers de recevoir sa sanction à la grande assemblée qui sera tenue samedi soir.

La raison invoquée pour cette augmentation est la hausse constante de la farine. Il y a six mois, la farine coûtait \$4.00 le baril, tandis qu'aujourd'hui, elle est rendue à \$5.75 et \$5.80.

Si les boulangers n'ont pas augmenté le coût du pain avant aujourd'hui, c'est parce qu'ils avaient fait une grande provision de farine, pendant qu'elle était à bon marché.

Cette première augmentation sera certainement suivie d'une autre prochainement, si les compagnons-boulangers se mettent en grève comme ils le menacent de le faire, si on ne leur accorde pas l'augmentation de salaire qu'ils exigent.

AUX ASSISES CRIMINELLES

Le juge Trenholme renvoie les objections soulevées au sujet de certaine irrégularité provenant de la non-assermentation d'un juré

Un prévenu fait défaut de comparaître et un mandat d'arrestation est émis contre lui

La cause de Joseph Doré, accusé de vol d'un paletot le 18 janvier dernier, au magasin de M. Joseph Vimeux, a été entendue hier matin, en Cour Criminelle.

Quelques témoins seulement ont été entendus et le prévenu a été déclaré coupable.

Xavier Vaillancourt, accusé d'avoir volé et recelé des bijoux, à l'établissement de M. J. Gravel, rue Sainte-Catherine, est déclaré coupable de recel seulement. Albert Maitou, affirmant qu'il avait été seul l'auteur de ce vol.

Ala séance de l'après-midi a été discutée la motion de M. Curran à l'effet de faire annuler les procédures des grands jurés, qui ont rapporté un "true bill" contre son client Ed Kelley, accusé de tentative de meurtre. M. A. Wilson a agi comme conseil.

L'hon. président du tribunal a renvoyé la motion en disant qu'il n'était pas prouvé que le juré O'Neil, juré non assermenté, avait pris part aux délibérations relativement à la cause de Kelley.

LES DEBARDEURS DU PORT

Une association de bienfaisance est formée sur l'initiative des compagnies de navigation, afin d'assurer le bien-être des ouvriers

ET PREVENIR LES GREVES

Toutes les compagnies de transatlantiques qui font affaires dans le port de Montréal se sont unies pour faire un dernier effort dans le but de mettre fin aux difficultés avec les débardeurs, en fondant une association qui sera connue sous le nom de "Shipworkers' Mutual Benefit Association" du port de Montréal.

Cette association aura pour but d'aplanir les difficultés, qui peuvent s'élever entre les compagnies et les débardeurs, et favoriser des arrangements à l'amiable.

Bien que toutes les compagnies de navigation y soient intéressées, la garantie en sera supportée par la Shipping Federation du Canada.

On se proposait, de confier la direction de l'association aux ouvriers, mais les compagnies, en outre du paiement de 50 pour cent du montant des contributions payées par les hommes, ont voulu que la direction de l'association n'occasionnât aucune dépense aux ouvriers.

On espère que l'association sera en complète opération à l'ouverture de la navigation.

Le bureau de direction consistant en sept membres, se composera d'un président, nommé par les compagnies, trois membres nommés par les ouvriers, et trois nommés par les contracteurs.

CETTE POURSUITE

M. le sénateur Choquette déclare que sa propriété a été expropriée

Québec, 2 mars. — Le sénateur Choquette s'est notifié il y a quelque temps l'acte de l'indépendance du Parlement. On sait que le gouvernement fédéral a récemment acheté du sénateur la vieille propriété Joseph, où demeurait autrefois Abraham Joseph, président de la Banque Stadacona, que M. Choquette avait achetée il y a quelques années.

Dans une entrevue à ce sujet, le sénateur a dit que la vente n'avait pas été volontaire de sa part, puisque le gouvernement qui avait besoin du terrain pour fins militaires, et pour améliorer les environs de la nouvelle casernes, avait pris la propriété sans son consentement, par expropriation, et qu'on ne lui avait donné qu'une vingtaine de mille dollars, tandis qu'il aurait dû en recevoir une trentaine de mille.

PERSONNEL

M. John R. Marlow, de Toronto, gérant du département de transportations, de l'Association des Manufacturiers Canadiens, sera ici aujourd'hui pour affaires.

VOL AVEC EFFRACTION

La police est aux trousses de deux voleurs qui ont fait une visite nocturne au restaurant Piccadilly, 7 Carré Phillips, hier matin.

LA VISITE DES USINES ANGUS

La visite des usines Angus de la Compagnie du Pacifique a été toute une révélation pour les personnes importantes, qui s'y sont rendus hier, sur l'invitation de la compagnie. Plusieurs de nos échevins, ainsi que Son Honneur le maire, avaient eu l'occasion de voir ces immenses usines à une époque où elles n'étaient pas encore complètement terminées et outillées.

En faisant la visite des différentes usines, qui entre parenthèses, couvrent une superficie au-delà de trois cents acres, les échevins se déclarent satisfaits de voir que les usines ont été construites à tour de rôle les uns les autres. Mais c'est grandiose! C'est inconcevable! C'est phénoménal, et le plus souvent nous viendrons ici le mieux sera, pour comprendre tout le développement de ces usines, de nous rendre à l'agrandissement de Montréal.

D'un commun accord, on a reconnu que la puissante compagnie du Pacifique méritait la reconnaissance des citoyens de notre ville pour les immenses travaux qu'elle a faits et ceux qu'elle entend faire ici. Combien de core tribunaux ignorent que la compagnie employée dans ses usines Angus au-delà de 3,000 personnes? La population d'une petite ville. Hier au moment de la visite, il y avait 3,100 employés à l'ouvrage, nous a déclaré un officier de la compagnie.

Le plan d'ensemble de toutes les différentes usines, ainsi que l'installation des diverses machines et de l'outillage, a été fait par M. Henry Saldm, Ingénieur Civil.

Dans toutes ces immenses bâtisses remplies d'ouvriers, tout fonctionne avec l'ordre le plus parfait, il y a moins de perte de temps qu'en encombrant dans une boutique bien ordinaire. C'est que tout se fait méthodiquement et chacune des branches de cet établissement est régie séparément, les chefs ne doivent compter qu'à un seul homme, le gérant.

Nous n'avons pu entreprendre de faire une description de toutes les merveilles mécaniques, scientifiques et industrielles, que renferment ces usines. Une visite de trois heures ne permet pas d'ailleurs, de prendre des notes suffisantes pour faire telle description.

Le Compagnie du Pacifique avait invité, et deux autres chars de luxe, des visiteurs. Il se composait du char particulier de M. McNICOLL, vice-président, et deux autres chars de luxe.

M. D. McNICOLL, gérant général, W. R. Baker, assistant du premier vice-président, James Osborne, intendant de la division Est, et Georges Ham, qui fait les honneurs de la compagnie, et se sont multipliés pour rendre cette visite aussi agréable et instructive que possible.

On prit part à l'excursion: Son Honneur le Maire, l'hon. juge J. A. Robitaille, l'hon. Louis Beaudin, C. H. Catell, de la Chambre de Commerce, les échevins Vallières, Larivière, St-Denis, O'Carroll, Levy, Dagenais, Robitaille, Turner, Wilson, L. A. Lapointe, Humbray, Ricard, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, DesRess, Bastien, Marchand, inspecteur des charbonniers, et Léval, inspecteur de la ville. Stuart Howard, directeur de la ville, Stuart Howard, directeur de la ville, Stuart Howard, directeur de la ville.

A onze heures et demie, le train spécial arrivait sur le terrain des usines et la visite commençait de suite. Le surintendant conduisit les visiteurs dans les principales bâtisses. La première visite fut faite au département de la construction, dirigé par M. Saldm, ingénieur en chef, et par M. Saldm, ingénieur en chef, et par M. Saldm, ingénieur en chef.

Le ministre de la Justice a eu hier soir une conférence avec plusieurs députés du Manitoba et du Nord-Ouest, et y a librement discuté la question. C'est après cette réunion que les rumeurs disent que le projet de loi serait modifié et communiqué à cir-culer.

La question de savoir qui remplacera M. Sifton a été beaucoup discutée. Rien ne sera fait à présent, mais quand il s'agira de choisir un nou-veau ministre de l'Intérieur, M. Walter Scott a, croit-on, des chances de recevoir le portefeuille.

Ottawa, 2 mars. — Aujourd'hui, dans les cercles politiques, on a adopté la loi à la rumeur qui veut que le premier ministre ait fait un compromis avec ses partisans, relativement à la clause des écoles du bill de l'autonomie.

On dit que la loi actuelle des territoires sera substituée aux clauses auxquelles on s'est objecté. On ne sait pas si ce changement sera ou non annoncé aujourd'hui.

"LA BRETAGNE"

New-Work, 2 mars. — Le paquebot de la ligne Transatlantique française, "La Bretagne", s'est échoué en s'approchant du port, mais il est parvenu à se dégarer avec la seule force de ses machines.

Intéressante visite des autorités civiles aux mer-veilleux établissements de la Compagnie du Pacifique Canadien à Hochelaga

LE PROGRES DU CANADA ET DE MONTREAL

La visite des usines Angus de la Compagnie du Pacifique a été toute une révélation pour les personnes importantes, qui s'y sont rendus hier, sur l'invitation de la compagnie.

En faisant la visite des différentes usines, qui entre parenthèses, couvrent une superficie au-delà de trois cents acres, les échevins se déclarent satisfaits de voir que les usines ont été construites à tour de rôle les uns les autres.

D'un commun accord, on a reconnu que la puissante compagnie du Pacifique méritait la reconnaissance des citoyens de notre ville pour les immenses travaux qu'elle a faits et ceux qu'elle entend faire ici.

Le plan d'ensemble de toutes les différentes usines, ainsi que l'installation des diverses machines et de l'outillage, a été fait par M. Henry Saldm, Ingénieur Civil.

Dans toutes ces immenses bâtisses remplies d'ouvriers, tout fonctionne avec l'ordre le plus parfait, il y a moins de perte de temps qu'en encombrant dans une boutique bien ordinaire.

Le Compagnie du Pacifique avait invité, et deux autres chars de luxe, des visiteurs. Il se composait du char particulier de M. McNICOLL, vice-président, et deux autres chars de luxe.

On prit part à l'excursion: Son Honneur le Maire, l'hon. juge J. A. Robitaille, l'hon. Louis Beaudin, C. H. Catell, de la Chambre de Commerce, les échevins Vallières, Larivière, St-Denis, O'Carroll, Levy, Dagenais, Robitaille, Turner, Wilson, L. A. Lapointe, Humbray, Ricard, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Lemay, Couture, DesRess, Bastien, Marchand, inspecteur des charbonniers, et Léval, inspecteur de la ville.

A onze heures et demie, le train spécial arrivait sur le terrain des usines et la visite commençait de suite. Le surintendant conduisit les visiteurs dans les principales bâtisses.

Le ministre de la Justice a eu hier soir une conférence avec plusieurs députés du Manitoba et du Nord-Ouest, et y a librement discuté la question. C'est après cette réunion que les rumeurs disent que le projet de loi serait modifié et communiqué à cir-culer.

La question de savoir qui remplacera M. Sifton a été beaucoup discutée. Rien ne sera fait à présent, mais quand il s'agira de choisir un nou-veau ministre de l'Intérieur, M. Walter Scott a, croit-on, des chances de recevoir le portefeuille.

Ottawa, 2 mars. — Aujourd'hui, dans les cercles politiques, on a adopté la loi à la rumeur qui veut que le premier ministre ait fait un compromis avec ses partisans, relativement à la clause des écoles du bill de l'autonomie.

On dit que la loi actuelle des territoires sera substituée aux clauses auxquelles on s'est objecté. On ne sait pas si ce changement sera ou non annoncé aujourd'hui.

"LA BRETAGNE"

New-Work, 2 mars. — Le paquebot de la ligne Transatlantique française, "La Bretagne", s'est échoué en s'approchant du port, mais il est parvenu à se dégarer avec la seule force de ses machines.

Montréal ce qu'elle a fait pour le développement et le progrès de notre ville et qu'elle se propose de faire encore plus dans un avenir rapproché. Le maire dit aussi quelques mots, ainsi que les échevins Vallières et Clearhue. Tous trois déclarent qu'ils ne pas être les ennemis des grandes compagnies, qui contribuent au progrès de notre cité, et félicitent la compagnie du Pacifique de son esprit d'entreprise.

L'hon. M. Beaudin dit aussi quelques mots démontrant tout ce que Montréal et le pays tout entier ont retiré d'avantages par la construction du Pacifique.

Les hôtes de la compagnie, après avoir remercié ses représentants, se sont dispersés à la gare Viger emportant le meilleur souvenir de cette visite si instructive.

IL VEUT S'ARMER

Un individu fait main basse sur une quantité considérable de revolvers, poignards, couteaux, etc., dans un établissement de la rue des Inspecteurs

LA POLICE FAIT UNE ARRESTATION

Dans la nuit d'hier, un cambrioleur a pénétré avec effraction dans l'établissement de quincaillerie de M. J. S. Laurier, rue des Inspecteurs No 107a, et s'est emparé d'une quantité considérable de revolvers, couteaux, poignards et autres objets.

L'affaire a été confiée aux détectives Samson et Cowan, et hier soir, les deux limiers arrêtaient un individu, qui était en train de vendre sur la rue des revolvers, couteaux, etc. Le prévenu a déclaré se nommer Al. Fred Humphrey, âgé de 30 ans, domicilié rue du Boulevard.

Il a été trouvé en possession d'un quinze de revolvers et autres objets pour une valeur de \$75 environ.

LA GUERRE AUX TIMBRES

A leur tour les épiciers prennent les dispositions nécessaires pour assurer le succès de la délégation commerciale à Ottawa

LES COUPONS DEVRONT AUSSI DISPARAITRE

L'Association des Epiciers s'est réunie hier soir au Monument National sous la présidence de M. P. Daoust. Le but de l'assemblée était de rencontrer les membres de la Fédération des Marchands-détailliers, afin de s'entendre à propos de la délégation, qui doit se rendre à Ottawa, auprès du gouvernement, pour l'abolition des timbres de commerce.

L'assistance était plus nombreuse que d'habitude, ce qui est une preuve de l'intérêt que l'on porte à cette fameuse question des timbres.

Les échevins N. Lapointe, Paquin, Couture et Ricard étaient présents, ainsi que tous les principaux intéressés dans le commerce d'épicerie.

Au début de la séance, M. J. A. Beaudry a présenté à l'auditoire M. E. N. Prowen, secrétaire de la Fédération des marchands-détailliers de l'Ontario. M. Beaudry a relaté tout le travail que M. Prowen s'est imposé pour établir cette fédération dans la province sur 5,000 membres et elle a promis son concours à la fédération de Montréal, auprès du gouvernement, afin de forcer celui-ci à rendre justice aux détailliers.

M. Prowen dans un discours très éloquent a fait l'histoire de toutes les péripéties de la lutte qui a été livrée dans Ontario, entre les compagnies des timbres et les marchands-détailliers. Il est d'opinion que tous les détailliers à l'instar de la Canadian Manufacturers Association devraient s'unir et que cette nouvelle association aurait une influence prépondérante sur le gouvernement, de quelque nuance politique qu'il soit. Il dit que les manufacturiers d'Ontario sont prêts à ne pas combattre le projet d'abolir même le système des coupons.

L'échevin Paquin suggère alors que tous les détailliers, qui iront à Ottawa, demandent de faire disparaître non seulement les timbres, mais même les coupons.

Ce système de coupons a été formellement adopté par les manufacturiers de Montréal, à la suite de sa mise en pratique par ceux d'Ontario, puisque ces derniers sont disposés à l'abandonner, il ne peut y avoir objection à demander au gouvernement de l'abolir complètement.

Les échevins Lapointe, Couture et Ricard, ainsi que le président de la fédération, M. Gareaux, disent quelques mots pour démontrer l'importance de la délégation, qui se rendra à Ottawa. La délégation officielle, accompagnée du maire Laporte, partira par train spécial via le Grand-Tronc. Tous les membres des différentes associations pourront aussi profiter de la réduction des prix faite par le C. P. R. sur ses convois réguliers, le jour-là.

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire, J. A. Carufel, gérant, 1185 Avenue Desmarines, tél. Bull. Est 644.